

PROVINCE DE QUÉBEC41^È LÉGISLATURE1^{RE} SESSION**QUÉBEC, LE 23 NOVEMBRE 2016**

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 23 novembre 2016*

Aujourd'hui, à quatorze heures trente-cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 105 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.